

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 001-210101895-20260330-DEL26_35-DE



N° 26 / 35

Séance du 30 mars 2026

**Nombre de
Membres**

En Exercice : 15
Présents : 15
Procuration : 0
Votants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 18H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ
Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 24 mars 2026

Membres présents : Mmes MM. BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie (arrivée à 18h49), MOSINI Patricia, MOSSAZ Denis, NICULESCU Christian, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Bernard FOUCART

Objet : Désignation de délégués auprès de la Mission Locale Secteur Oyonnax-Valserhône-Gex

Monsieur le maire rappelle que la commune adhère à la Mission Locale.

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la désignation de délégués de la commune auprès de cette structure.

Entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2121-21,

⇒ DESIGNNE comme délégués auprès de la Mission Locale Secteur Oyonnax-Valserhône-Gex

Membre titulaire : Sophie SELLIER

Membre suppléant : Lydie BALSEM

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés

Le Secrétaire

Bernard FOUCART

Le Maire,

Denis MOSSAZ

